

- **Une place importante en France dans les secteurs de la pêche et de l'industrie du poisson** (le port de Boulogne-sur-Mer est le premier port de pêche français et la région est la deuxième en France pour la transformation des produits de la mer), une concentration de sur la zone portuaire Capécure (le Boulonnais est le leader européen en la matière. Il regroupe 90% des entreprises de la filière française).
- **Les activités de la pêche structurantes pour l'économie maritime, même si elles sont en diminution, la transformation et la valorisation des produits de la mer, moteur aujourd'hui de l'activité maritime** (une part importante dans la valeur ajoutée et le poids économique du secteur).
 - Une **filière qui s'est transformée** ces dernières années, sous l'évolution de la réglementation européenne, de la diminution des ressources et de l'importation de la matière première et de la hausse tendancielle du prix du carburant.
 - Le secteur de la pêche en pleine restructuration (sortie de flotte de certaines unités surtout pour la flottille hauturière, développement de nouvelles techniques de pêche, modernisation de la flottille...). **L'évolution du secteur de la pêche maritime (importation de matière première, aquaculture etc.) nécessite adaptation et innovation. L'avenir est incertain.**
 - Confrontée également à la modification des pratiques de consommation, au renforcement des normes de sécurité alimentaire et de la traçabilité de la production tout le long de la filière, **la filière souhaite développer la seconde et la troisième transformation et alimenter le marché de produits de plus en plus élaborés.** (Mission Capécure 2020). Pour faire face à la concurrence internationale, le secteur doit miser sur l'ultra-frais (3 à 6 jours) d'où le besoin d'une logistique performante, de compter sur la formation et son évolution, sur l'innovation et la recherche (en lien avec l'Université du Littoral avec le projet Campus de la Mer qui a pour vocation de fédérer l'ensemble des activités de recherche au sein de l'ULCO et du PRES autour des thématiques de la mer, du littoral et des zones côtières. L'aquaculture constitue également un enjeu pour l'avenir.
- **L'emploi, une évolution différenciée selon les activités :**
 - Pour la pêche, constat par le passé de difficultés de recrutement des métiers de la pêche, ajoutées au raccourcissement des carrières et au départ des marins pour la navigation commerciale (aux conditions de travail jugées plus confortables) avec pour conséquence des problèmes d'équipage poussant même des navires à rester à quai à certaines périodes. Si, aujourd'hui, la flottille de pêche côtière s'est stabilisée, l'avenir de la pêche hauturière boulonnaise est incertain.
 - **Pour la première transformation (mareyage et filetage) qui se compose d'une majorité de PME, voire de TPE et dont la taille moyenne des entreprises est plus importante qu'au niveau national, de même que le niveau de formation : le renouvellement des dirigeants s'accompagne d'un rajeunissement et de techniques de management renouvelées. La main d'oeuvre de la première transformation est vieillissante, d'autant plus que les conditions de travail sont difficiles et la prévalence de troubles musculo-squelettiques importante. Leur activité étant dépendante de la pêche, une plus grande polyvalence leur est demandée aujourd'hui.**
 - **Pour la deuxième transformation (industrie du poisson),** production à destination de la grande distribution, avec chaînes de production, personnel de maintenance et d'encadrement intermédiaire. La 3^{ème} transformation (assemblage de plats prêts à consommer est encore peu développée.
- **Manque d'attractivité des métiers en raison des conditions de travail difficiles,** voire aussi du manque d'évolution au sein des entreprises, phénomène relevé aussi bien pour la première transformation (mareyage et filetage) que pour le secteur de la pêche.
- **Une offre de formation aux métiers des produits de la mer qui se concentre sur Boulogne-sur-Mer.** Au regard de l'évolution de l'économie du boulonnais, comme le souligne la mission Capécure 2020, **il est indispensable de compléter ces formations initiales de modules portant sur la filière halio-agroalimentaire : ressource maritime, transformation, métiers du froid, logistique, transport, commerce et gestion.** De plus l'ouverture à l'international doit faire prendre conscience de **l'importance de la maîtrise des langues étrangères** par les futurs professionnels.

- **L'apprentissage, un voie de formation peu adaptée aux métiers de la pêche** en raison leurs spécificités : travail de nuit, rémunération à la part, Code du travail maritime, etc.
- Un nombre limité de contrats de professionnalisation.

Des Points de vigilance

1- Evolution du contenu des formations initiales en cohérence avec l'évolution du secteur : apports en logistique, chaîne du froid, commerce, langues étrangères...

2- Une offre de formation faible pour l'aquaculture qui est amenée à se développer.

3- Marges de progression limitées pour développement de l'apprentissage sauf arrimage au niveau d'un BTS.
Absence de section dédiées pour le commerce.

Insertion

Part en emploi ou contrat aidé des apprentis dans le domaine des industries de transformation : 66,2%

(Source : enquête IPA réalisée en février 2011 auprès des apprentis sortis en juin 2010)